

# LE REVENU DES MENAGES DANS L'AIRE URBAINE DE CAEN

n° 3

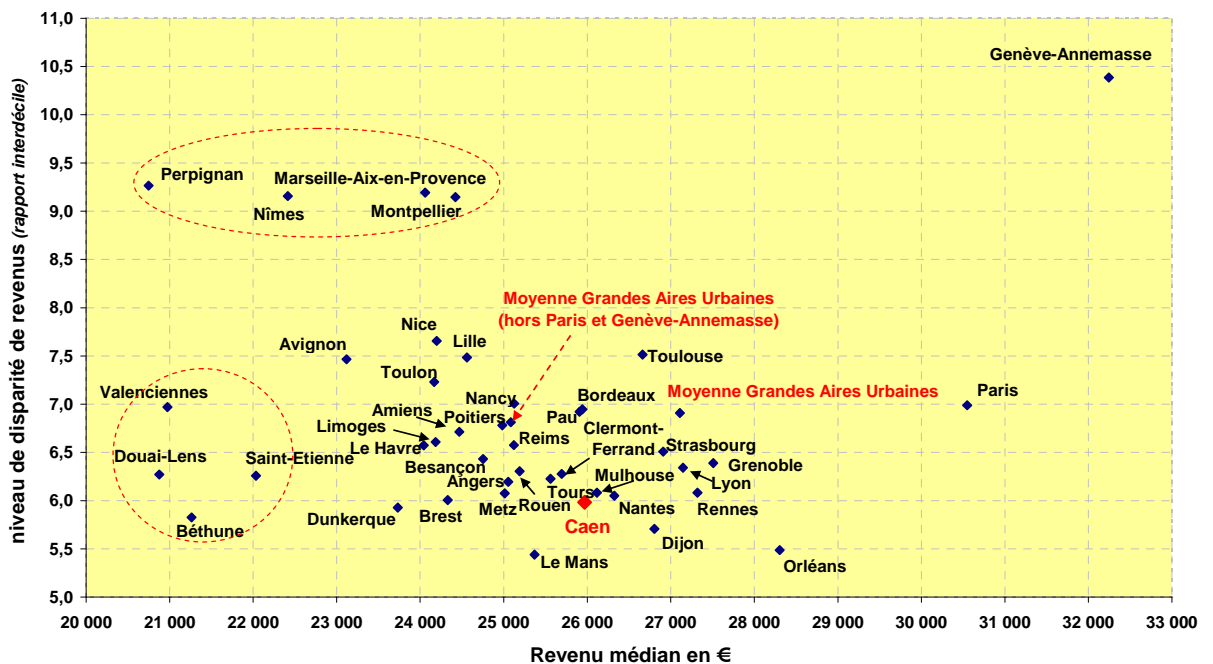
Jan.  
2008

QU'EN SAVONS-NOUS ?

## L'aire urbaine de Caen dans la moyenne française...

Avec un revenu médian de près de 26 000 euros en 2005, les ménages de l'aire urbaine de Caen se situent légèrement au-dessus de la moyenne des grandes aires urbaines françaises (environ 25 000 euros), avec un rapport de 1 à 6 entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres contre 1 à 6,8 pour l'ensemble des grandes aires urbaines.

### L'aire urbaine caennaise : des revenus plutôt élevés et des inégalités moindres



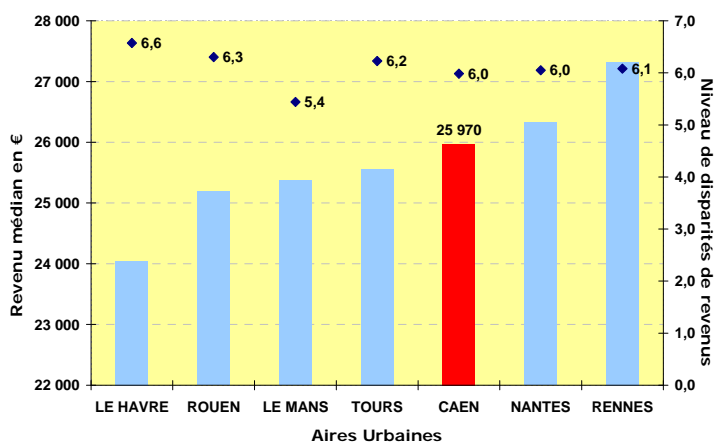
## ... et en bonne place dans le grand ouest

L'aire urbaine de Caen a un profil très proche des aires urbaines de Nantes et de Tours, tant du point de vue des revenus que des inégalités.

En revanche, les ménages « Caennais » disposent de revenus supérieurs aux ménages Manceaux (moins inégalitaires), Rouennais et surtout Havrais.

Les deux aires urbaines haut-normande disposent des revenus les plus faibles et le niveau d'inégalités le plus fort parmi les grandes aires urbaines de l'ouest.

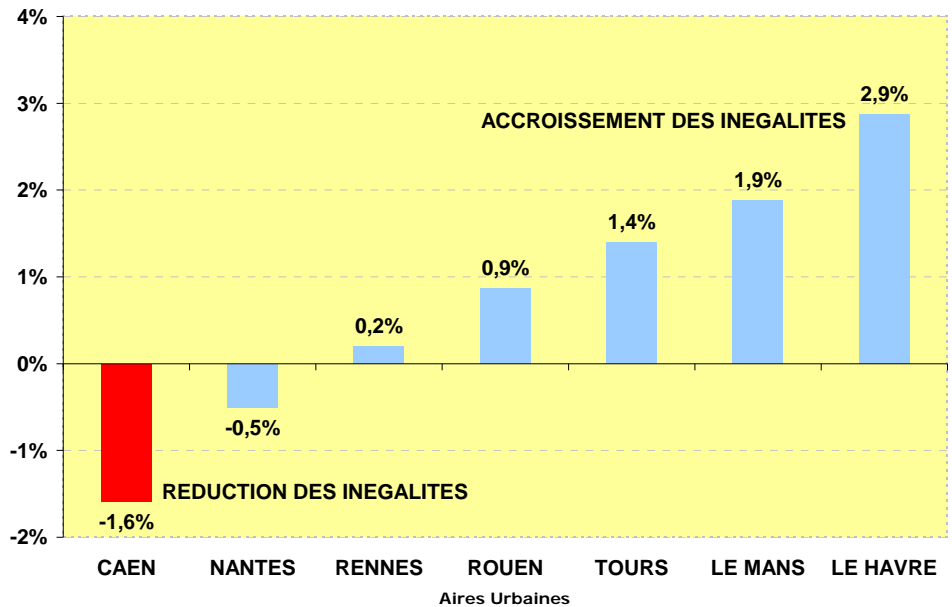
### Des revenus plus élevés, et des inégalités moindres que les voisines haut-normande



## Une réduction des inégalités plus marquée

A noter qu'entre 2003 et 2005, le revenu médian de l'aire urbaine de Caen a progressé de 5,6 %, c'est la plus forte augmentation parmi les aires urbaines de l'ouest.

Dans le même temps, le niveau d'inégalités entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres a diminué, et là encore c'est l'aire urbaine caennaise qui a connue la plus grande amélioration.



## L'aire urbaine de Caen tire également la région

En 2005, le revenu médian dans l'aire urbaine de Caen est plus élevé de 2,5 % que dans le Calvados et de 7,7 % plus élevé qu'en Basse Normandie .

Comme pour l'aire urbaine de Caen, les niveaux de revenu médian du Calvados et de la Basse-Normandie ont progressé, respectivement de 5,71 et 5,85 % sur la période 2003-2005.

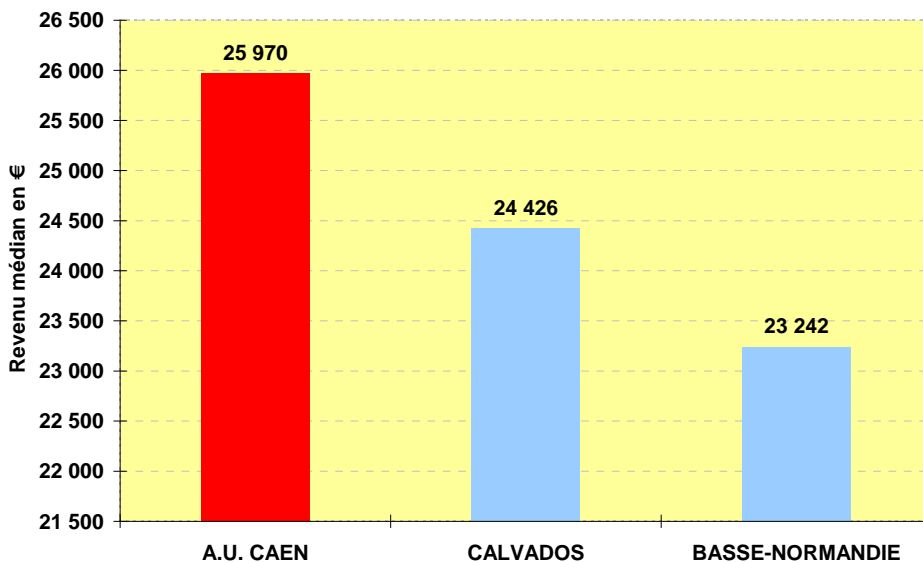
Dans le même temps, les inégalités ont régressé respectivement de 0,58 et 0,51 %, ce qui est plus faible que sur le territoire de l'aire urbaine caennaise.

A l'échelle de la métropole caennaise\*, le niveau de revenu moyen est quant à lui 6 % plus élevé que celui du Calvados et 11 % plus élevé que celui de la Basse Normandie.

Si l'on analyse les foyers fiscaux imposés, ces écarts apparaissent moins sensibles (respectivement + 3 % et + 5 %). Pour les foyers fiscaux non imposables, l'écart est inversé : les foyers modestes de la métropole caennaise ont des revenus moins élevés que les foyers modestes du Calvados et de la Basse-Normandie (respectivement -1 % et -3 %).

\* Périmètre du SCOT Caen-Métropole

## Un niveau de revenu sensiblement supérieur



## Quelques définitions...

### Ménage fiscal:

Un ménage fiscal est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

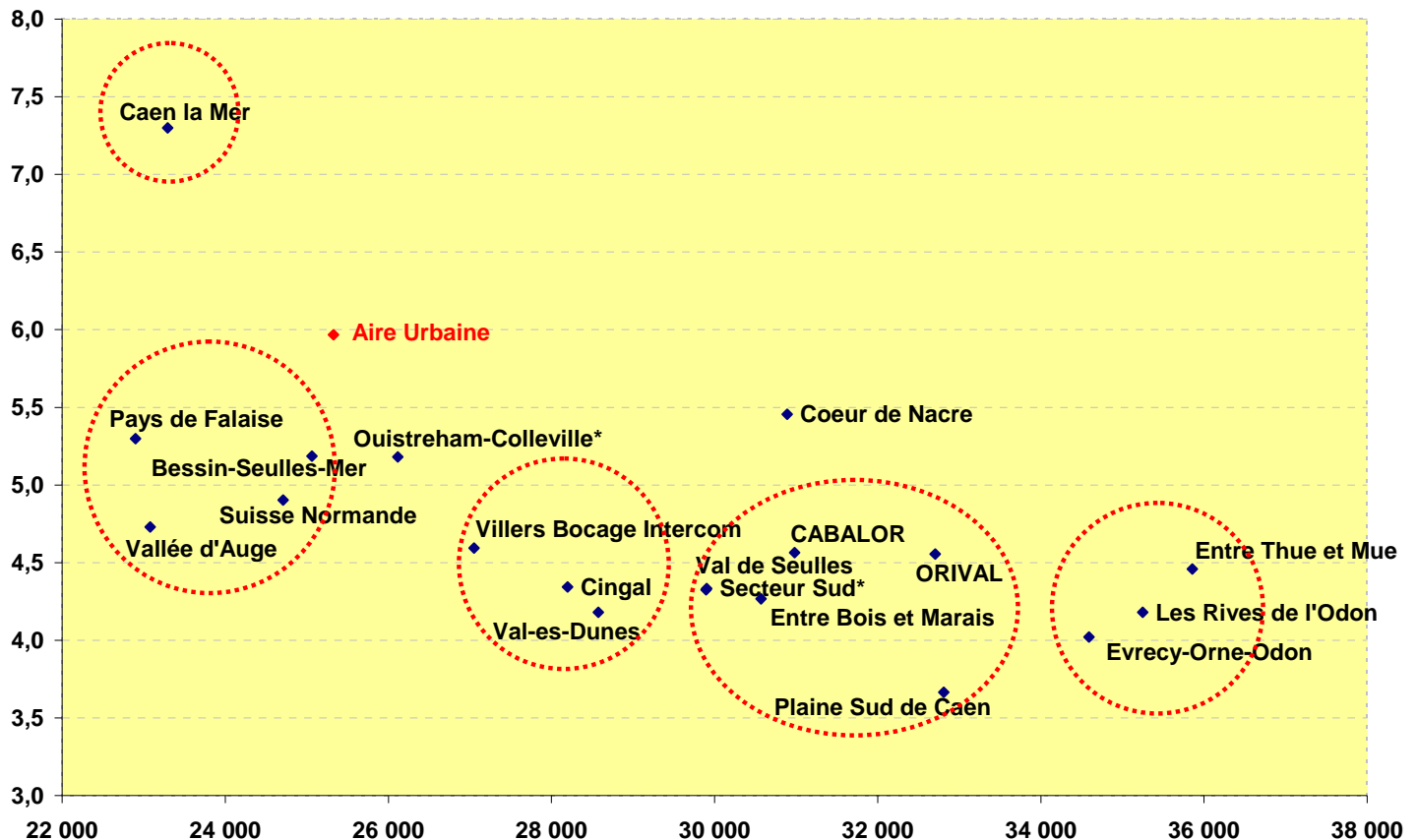
### Revenu fiscal:

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

## L'aire urbaine de Caen : un niveau de revenu disparate

A l'échelle de l'aire urbaine de Caen, le niveau de revenu des ménages est relativement hétérogène. Les disparités sont, logiquement, plus marquées en milieu urbain : le rapport est de 1 à 7,4 sur Caen-la-Mer contre 1 à 4,5 en moyenne en milieu périurbain. La zone agglomérée dense réunit à la fois les populations les plus aisées et les populations les plus démunies. La présence de la population étudiante contribue également à ces écarts de revenus.

### L'aire urbaine de Caen: des communautés de communes hétérogènes



\* Données 2004

Le profil social en milieu périurbain apparaît relativement hétérogène. On distingue trois secteurs :

1/- l'agglomération avec un revenu médian faible et d'importantes disparités entre classes populaires et classes aisées;

2/- le périurbain proche : le niveau de revenus est plus élevé que la moyenne de l'aire urbaine et les disparités sont faibles;

3/- le périurbain éloigné, dans lequel le niveau de revenus reste inférieur à la moyenne de l'aire urbaine et où les disparités semblent légèrement plus importantes que dans le périurbain pro-

che. Ceci peut s'expliquer par la présence de familles de la classe moyenne, conjuguée à la présence de ménages ruraux modestes, notamment retraités.

On notera que l'Orne forme une ligne de partage entre la moitié nord-ouest et sud-est du territoire.

Les communautés de communes situées au Nord et à l'Ouest de l'agglomération sont celles où le revenu médian est le plus élevé.

Celles des secteurs Sud et Est ont les populations les moins aisées.

### Quelques définitions...

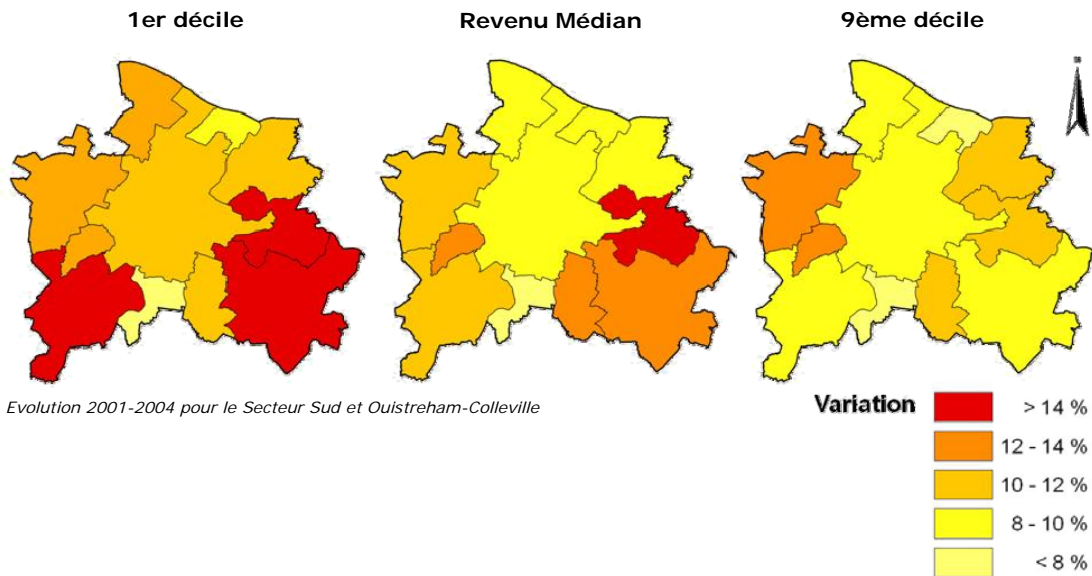
#### Revenu médian:

*Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population. La moitié de la population dispose d'un revenu supérieur au revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.*

#### Foyer fiscal:

*Le foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage.*

## Les revenus les plus faibles augmentent sur tout le territoire



Entre 2001 et 2005, l'ensemble du territoire couvert par l'AUCAME (communautés de communes, et communes hors EPCI) a vu le niveau de revenu médian croître.

Les communes hors EPCI du sud, dites « Secteur Sud », sont celles où le revenu a crû le moins, et la communauté de communes « Entre Bois et Marais », celle où le revenu a crû le plus.

Dans le même temps, le revenu des 10 % les plus « pauvres » a augmenté dans des proportions significativement plus importantes que le revenu des 10 % les plus « riches ».

De fait, le niveau d'inégalités entre les 10 % plus « riches » et les 10 % les plus « pauvres » a régressé, « Entre Bois et Marais » et « Val-es-Dunes » étant avec, respectivement, - 10 % et - 7 %, les communautés où la réduction a été la plus sensible.

Seules « CABALOR », le « Secteur Sud » et « Les Rives de l'Odon » connaissent un léger creusement des inégalités entre « riches » et « pauvres » (- de 1 %).

Globalement, ce sont les communautés de l'ouest et du sud-est qui ont vues leur niveau de revenu augmenter le plus fortement.

### Quelques définitions...

#### 1er décile :

*La limite du 1er décile signifie que 10 % des ménages gagnent un revenu inférieur à cette valeur.*

#### 9ème décile :

*La limite du 9ème décile signifie que 10 % des ménages gagnent un revenu supérieur à cette valeur.*

Directeur de la publication : Patrice DUNY  
Réalisation et mise en page : © AUCAME 2008

#### Sources :

INSEE-DGI-Revenus fiscaux des ménages  
2001, 2004 et 2005



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole  
10 rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14000 CAEN  
Tel : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83  
contact@aucame.fr - www.aucame.fr

ISSN en cours